



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque de France

Question écrite n° 1364

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la restructuration de la Banque de France et ses impacts sur la région Bretagne. En effet, l'antenne économique de Quimper ainsi que les caisses de Lorient et Saint-Brieuc pourraient être menacées par des projets de restructuration. De nombreux arguments plaident en faveur du maintien de ces sites et ce pour plusieurs raisons. Le niveau d'activité reste toujours très important, les locaux sont sécurisés. La fermeture de ces sites entraînerait en plus un allongement des temps de transport des convoyeurs de fonds et augmenterait donc considérablement les risques en matière de sécurité. Le coût supplémentaire de l'éloignement pour les banques pourrait aussi se répercuter sur les particuliers. La crise financière de 2008 a montré toute l'importance d'une implantation de proximité puisque la Banque de France a pu faire face à la très forte demande des banques en matière d'approvisionnement de billets. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage de faire pour défendre l'implantation de proximité de la Banque de France.

Texte de la réponse

Comme toutes les grandes institutions publiques, la Banque de France est engagée dans une réflexion stratégique sur la conduite de ses activités. Elle est ainsi confrontée à plusieurs défis, en particulier à la nécessité de s'adapter à l'évolution économique des territoires et de tirer le meilleur profit de l'évolution technologique et en particulier la généralisation de l'usage d'internet et la dématérialisation des procédures. Par ailleurs, la Banque doit chercher à diminuer le coût de ses activités tout en améliorant la qualité du service rendu. Enfin, elle doit se préparer dans les prochaines années à une importante vague de départs en retraite qui nécessite des efforts de rationalisation et de calibrage des recrutements à venir, tant en nombre qu'en profil. Dans ce contexte, le Gouverneur a lancé des études préliminaires sur l'adaptation du réseau territorial de la Banque, sur la base desquelles sera lancée, à l'automne, une consultation de l'ensemble des partenaires de la Banque, en étroite relation avec l'Etat. Cette phase de concertation doit être l'occasion d'un dialogue avec les parties prenantes, notamment avec les élus locaux, sur l'impact des projets de transformation de la Banque à l'horizon 2020. L'objectif partagé entre la Banque et l'Etat est que ces projets se traduisent par un maintien des services rendus par la Banque en optimisant les moyens mobilisés et par le maintien d'une présence de proximité selon des modalités à définir.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1364

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4459

Réponse publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5949